Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212200208-20260506-05052026_02-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de BROÖNS

Délibération du Conseil Municipal

Mardi 05 mai 2026

Le mardi cinq mai deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Broöns, régulièrement convoqué, a tenu séance à la Mairie de Broöns, Département des Côtes d'Armor.

Présents : M. Quentin RENAULT, M. Ronan KERRIEN, Mme Valérie SIMON BOTREL, M. Pierre RAMARÉ, Mme Gwenola BERHAULT, M. Patrice HIREL, Mme Céline ENGEL, Mme Martine BARBÉ, M. Laurent COTTAIN, M. Claude ERMEL, M. Fabrice GAUTHIER, Mme Christelle HAGUET, Mme Annie GUILLARD, Mme Mélinda LEBAS, M. Francis LORCY, M. Nicolas MAGNAN, M. Pascal MIRIEL, Mme Alicia PILORGET, M. Patrick RODIER, Mme Sophie VILSALMON.

Absents : Mme Valérie BRIEUC (pouvoir à Mme Valérie SIMON BOTREL), M. Florian GAULTIER (pouvoir à M. Ronan KERRIEN), Mme Nathalie MAUDEZ (pouvoir à Mme Alicia PILORGET),

M. Quentin RENAULT, Maire, préside la séance.

Mme Christelle HAGUET est élue secrétaire de séance.

05/05/26 – 2 – Organisation municipale – Motion présentée par les parents d'élèves de l'École Louise BRIAND

Monsieur le Maire présente la motion en faveur de l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Louise BRIAND pour la rentrée scolaire 2026. Il fait état des constats relatifs à l'évolution des effectifs scolaires et de leurs conséquences. Les effectifs sont en augmentation, avec 160 élèves attendus à la rentrée 2026. Les classes multi-niveaux pourraient conduire à des effectifs allant jusqu'à 27 à 28 élèves par classe. Cette situation implique une diminution du temps consacré à chaque enfant, une dégradation des conditions d'apprentissage ainsi qu'une altération du bien-être de l'ensemble de la communauté éducative, tant pour les élèves que pour les encadrants (enseignants et agents communaux).

Il fait part de l'objectif commun partagé par les parents d'élèves, les enseignants et les élus : maintenir un service public d'éducation de qualité. À ce titre, il est proposé de se prononcer en faveur de l'ouverture d'une classe supplémentaire afin de revenir à des effectifs de 22 à 25 élèves par classe afin de garantir un meilleur accompagnement des élèves et de préserver la qualité de l'école publique.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212200208-20260506-05052026_02-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- **ADOPTE** la motion en faveur de l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Louise BRIAND pour la rentrée scolaire 2026, jointe à la présente délibération.

Le Maire certifie que le présent acte est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

BROÖNS, le 06/05/2026

Le Maire,
M. Quentin RENAULT

